



DELIBERATION N° D.2023.12.116 du Conseil municipal du 14 décembre 2023

Edition 2024 du "FitDays MGEN, le tour à étapes de triathlon des enfants" à Versailles. Convention de partenariat entre la Ville et l'association Tigre.

Date de la convocation : 7 décembre 2023
Date d'affichage : 15 décembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE
Rapporteur : M. Bruno THOBOIS

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Emmanuel LION, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Anne-France SIMON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnès AMABILE, Mme Marie BOELLE, Mme Anne-Lise JOSSET, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Stephanie BELNA, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Wenceslas NOURRY.

Absents excusés:

M. Erik LINQUIER, M. Fabien BOUGLE, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Béatrice RIGAUD-JURE.
Mme Brigitte CHAUDRON (pouvoir à Mme Marie BOELLE), M. Olivier DE LA FAIRE (pouvoir à M. Eric DUPAU), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à M. Bruno THOBOIS), M. Christophe CLUZEL (pouvoir à Mme Corinne BEBIN), M. Charles RODWELL (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à M. Arnaud POULAIN), M. Thierry DUGUET (pouvoir à M. Philippe PAIN).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code des sports ;

Vu l'activation du territoire « Versailles, le temps des Jeux » Paris 2024 ;

Vu le courriel de l'association Tigre, organisateur de la course FitDays, du 15 mars 2023 ;

Vu la politique sportive municipale de Versailles à destination des familles pour favoriser les bienfaits de la pratique sportive, notamment celle du triathlon chez les jeunes ;

Vu le budget de la Ville pour l'exercice 2024 et l'affectation des dépenses correspondantes sur les imputations suivantes : chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », article 26 « Manifestations sportives », nature 6232 « Fêtes et cérémonies », service F5600 « SPORTS »

- L'équipe FitDays de l'association Tigre, spécialisée dans l'organisation de triathlon depuis plus de 20 ans, met en place des événements de triathlon pour tous et dans toute la France, notamment

accessibles aux enfants.

Elle a développé, en partenariat avec la Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN) depuis 2013, des villages d'initiation au triathlon, les FitDays MGEN, qui initient chaque année dans une trentaine de villes en France près de 15 000 enfants à cette discipline et qui proposent aussi une dizaine d'ateliers éducatifs sur les thèmes notamment de la nutrition, l'hydratation, la collecte des déchets, le savoir rouler, l'égalité fille-garçon.

La ville de Versailles, labellisée « Terre de Jeux 2024 », a été retenue pour accueillir l'évènement « FitDays MGEN, le tour à étapes de triathlon des enfants » les 22 et 23 juin 2024, qui consistera en :

- une initiation au triathlon : 20 mètres de natation, 1km de vélo tout terrain (VTT) et 250 mètres de course à pied,
- la mise en place d'ateliers éducatifs : développement durable, découverte des énergies renouvelables, collecte des déchets, savoir rouler, nutrition, etc.,
- un relais aquathlon enfant-parent.

L'objectif de cette manifestation est de donner aux enfants et aux parents le goût de se mettre à l'activité physique et les inciter à adopter de bonnes habitudes alimentaires pour lutter contre la sédentarité et l'obésité.

Dans cette optique, l'association s'engage dans la promotion du sport et de ses valeurs dans le respect des trois dimensions du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social. C'est grâce à cet engagement que « FitDays » est labellisé « Développement durable le sport s'engage » par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) depuis 2020.

En accueillant une étape du FitDays, la Ville offre une animation en parfaite cohérence avec son engagement qui vise à promouvoir des actions pour développer le sport et les jeux auprès de la population. La Ville propose ainsi un évènement aux familles qui permet de mettre en avant la politique sport-santé, notamment à destination des enfants.

- Dans le cadre de cet évènement, l'association monte un village clé en main avec une équipe expérimentée (éducateurs sportifs disposant des diplômes requis (Brevet d'Etat d'éducateur sportif aux activités de la natation (BEESAN), Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), Brevet fédéral « initiateur triathlon » (BF5), régisseur technique, speaker et pompiers) et apporte son matériel pour l'aménagement du village (piscine mobile de 10mx5m, 20 tentes, 200 barrières, parc à vélos, podium sonorisation...).

Les engagements de l'association sont également : utilisation de droits promotionnels et publicitaires, communication et promotion, invitations, ... ;

Pour la Ville, ces engagements sont : utilisation du nom et logo de l'association, mise à disposition d'infrastructures et de matériels communaux, achat de fournitures pour un montant de 10 900 € HT).

Pour l'organisation de l'édition 2024 du « FitDays », une convention de partenariat doit être formalisée entre la ville de Versailles et l'association Tigre. C'est l'objet de la présente délibération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Versailles et l'association Tigre pour l'organisation de l'édition 2024 du « FitDays MGEN, le tour à étapes de triathlon des enfants » les 22 et 23 juin 2024, Versailles étant labellisée « Terre de jeux 2024 ».
La répartition des engagements est présentée dans le rapport ci-dessus ;
- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte et tout document s'y rapportant ;
- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 48 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 48 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

